54ème ANNEE



Correspondant au 29 octobre 2015

# الجمهورية الجسرائرية الجمهورية الديمقرطية الشغبية

# المركب الإلى المائية

اِتفاقات دولية ، قوانين ، ومراسيم وترارات وآراء ، مقررات ، مناشير ، إعلانات وبالأغات

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

#### (TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE
	1 An	1 An	Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	Tél: 021.54.3506 à 09 021.65.64.63
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	Fax: 021.54.35.12 C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

# SOMMAIRE

# DECRETS

Décret présidentiel n° 15-274 du 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat
Décret exécutif n° 15-275 du 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015 modifiant la répartition par secteur des dépenses d'équipement de l'Etat pour 2015
Décret exécutif n° 15-276 du 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère des ressources en eau et de l'environnement
Décret exécutif n° 15-277 du 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville
Décret exécutif n° 15-278 du 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale
DECISIONS INDIVIDUELLES
Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 mettant fin aux fonctions de directeurs du logement de wilayas
Décrets présidentiels du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 mettant fin aux fonctions de directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de wilayas
Décrets présidentiels du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 mettant fin aux fonctions de directeurs des équipements publics de wilayas
Décrets présidentiels du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 mettant fin aux fonctions de directeurs généraux des offices de promotion et de gestion immobilières de wilayas
Décret présidentiel du 15 Moharram 1437 correspondant au 29 octobre 2015 portant nomination du représentant de la présidence de la République au sein du comité directeur de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication
Décret présidentiel du 15 Moharram 1437 correspondant au 29 octobre 2015 portant nomination du représentant du ministère de la défense nationale au sein du comité directeur de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication
Décret présidentiel du 15 Moharram 1437 correspondant au 29 octobre 2015 portant nomination du directeur général de la direction générale de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication
Décrets présidentiels du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination au ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville
Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination de la directrice générale du centre national d'ingénierie de la construction
Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination de la directrice générale de l'organisme de la ville nouvelle de Bouinan
Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination du directeur général de l'établissement d'aménagement de la ville de Draâ Errich
Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination du directeur des équipements publics à la wilaya de Tindouf

# **SOMMAIRE** (suite)

logement à la wilaya de Tamenghasset  Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination du directeur d'urbanisme, de l'architecture et de la construction à la wilaya de Naâma	e
Décrets présidentiels du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination de directeur généraux des offices de promotion et de gestion immobilières de wilayas	
ARRETES, DECISIONS ET AVIS	
MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES	
Arrêté du 12 Ramadhan 1436 correspondant au 29 juin 2015 modifiant l'arrêté du 16 Chaâbane 1434 correspondant au 25 juin 2013 portant désignation des membres de la commission du prix national de l'innovation pour les petites et moyenne entreprises	S
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE	

#### **DECRETS**

Décret présidentiel n° 15-274 du 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 14-10 du 8 Rabie El Aouel 1436 correspondant au 30 décembre 2014 portant loi de finances pour 2015 ;

Vu l'ordonnance n° 15-01 du 7 Chaoual 1436 correspondant au 23 juillet 2015 portant loi de finances complémentaire pour 2015 ;

Vu le décret présidentiel du Aouel Dhou El Kaâda 1436 correspondant au 16 août 2015 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2015, au budget des charges communes ;

#### Décrète:

Article 1er. — Il est annulé sur 2015, un crédit de vingt-deux milliards neuf cent trente-trois millions trois cent cinquante-deux mille dinars (22.933.352.000 DA) applicable au budget des charges communes et au chapitre n° 37-91 « Dépenses éventuelles — Provision groupée ».

Art. 2. — Il est ouvert sur 2015, un crédit de vingt-deux milliards neuf cent trente-trois millions trois cent cinquante-deux mille dinars (22.933.352.000 DA) applicable aux budgets de fonctionnement des ministères et chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

#### ETAT ANNEXE

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
	SECTION I PREMIER MINISTRE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Premier ministre — Indemnités et allocations diverses	8.550.000
31-03	Premier ministre — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	7.450.000
	Total de la 1ère partie	16.000.000
	Total du titre III	16.000.000
	Total de la sous-section I	16.000.000
	Total de la section I	16.000.000
	·	

	T.	1
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	5.088.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	3.143.000
	Total de la 1ère partie	8.231.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	1 272 000
33-03	Total de la 3ème partie	1.272.000
	Total du titre III	1.272.000
		9.503.000
	Total de la sous-section I	9.503.000
	Total des crédits ouverts au Premier ministre	9.503.000
	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	25.503.000
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	10.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	10.228.000
	Total de la 1ère partie	20.228.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	2.500.000
	Total de la 3ème partie	2.500.000
	Total du titre III	22.728.000
	Total de la sous-section I	22.728.000
	Total de la section I	22.728.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale	22.728.000

15 Moharram	1437
29 octobre	2015

#### JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 57

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES	
	SECTION I ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	11.783.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	8.356.00
	Total de la 1ère partie	20.139.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale— sécurité sociale	2.946.000
	Total de la 3ème partie	2.946.000
	6ème Partie  Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC)	25.000.000
36-04	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar	2.950.000
36-05	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales d'Oran	4.400.000
36-06	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla	1.650.000
36-11	Subvention à la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales	2 000 000
	Total de la 6ème partie	2.000.000
	Total du titre III	<u>36.000.000</u> <u>59.085.000</u>
	Total de la sous-section I	59.085.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	424.555.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	314.502.000
	Total de la 1ère partie	739.057.000

ETAT ANNEAE « suite »				
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	3ème Partie			
	Personnel — Charges sociales			
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	106.139.000		
	Total de la 3ème partie	106.139.000		
	Total du titre III	845.196.000		
	Total de la sous-section II	845.196.000		
	Total de la section I	904.281.000		
	SECTION II			
	DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE			
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX			
	TITRE III MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie			
	Personnel — Rémunérations d'activités			
31-02	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses	3.307.536.000		
31-03	Sûreté nationale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.267.957.000		
	Total de la 1ère partie	4.575.493.000		
	3ème Partie			
	Personnel — Charges sociales			
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale	862.950.000		
	Total de la 3ème partie	862.950.000		
	Total du titre III	5.438.443.000		
	Total de la sous-section I	5.438.443.000		
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE			
	TITRE III			
	MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités			
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité			
	sociale	283.500.000		
	Total de la 1ère partie	283.500.000		
	Total du titre III	283.500.000		
	Total de la sous-section II	283.500.000		
	Total de la section II	5.721.943.000		

15 Moharram	1437
29 octobre	2015

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 57

	ETAT ANNEXE « suite »	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE	
	SOUS-SECTION III UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités	
31-23	Unité nationale d'instruction et d'intervention — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	22.800.000
	Total de la 1ère partie	22.800.000
	Total du titre III	22.800.000
	Total de la sous-section III	22.800.000
	Total de la section III	22.800.000
	SECTION IV GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	2.171.000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	4.264.000
	Total de la 1ère partie	6.435.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale	543.000
	Total de la 3ème partie	543.000
	Total du titre III	6.978.000
	Total de la sous-section I	6.978.000
	Total de la section IV	6.978.000
		l

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	4.500.000
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	2.250.000
	Total de la 1ère partie	6.750.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale	1.125.000
	Total de la 3ème partie	1.125.000
	Total du titre III	7.875.000
	Total de la sous-section I	7.875.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	65.775.000
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	
	Total de la 1ère partie	21.198.000
		86.973.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale	16.444.000
	Total de la 3ème partie	16.444.000
	Total du titre III	103.417.000
	Total de la sous-section II	103.417.000
	Total de la section VI	111.292.000

15 Moharram	1437
29 octobre	2015

	ETAT ANNEXE « suite »		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	SECTION VII DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités		
31-02	Direction générale de la garde communale – Indemnités et allocations diverses	1.096.000	
31-03	Direction générale de la garde communale – Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	679.000	
	Total de la 1ère partie	1.775.000	
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales		
33-03	Direction générale de la garde communale – Sécurité sociale	274.000	
	Total de la 3ème partie	274.000	
	Total du titre III	2.049.000	
	Total de la sous-section I	2.049.000	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activités		
31-12	Services déconcentrés de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	9.849.000	
31-13	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	482.000	
	Total de la 1ère partie	10.331.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-13	Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale	2.620.000	
	Total de la 3ème partie	2.620.000	
	Total du titre III	12.951.000	
	Total de la sous-section II	12.951.000	
	Total de la section VII	15.000.000	
	Total des crédits ouverts au ministre de l'intérieur et des collectivités locales	6.782.294.000	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA JUSTICE	
	SECTION I	
	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	1.600.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	318.000
	Total de la 1ère partie	1.918.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	900.000
	Total de la 3ème partie	900.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-04	Subvention de fonctionnement de la résidence des magistrats	2.500.000
2001	Total de la 6ème partie	2.500.000
	Total du titre III	5.318.000
	Total de la sous-section I	5.318.000
		3.316.000
	SOUS-SECTION II SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses	89.524.000
31-13	Services judiciares — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	25.000.000
	Total de la 1ère partie	114.524.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale	21.750.000
	Total de la 3ème partie	21.750.000
	Total du titre III	136.274.000
	Total de la sous-section II	136.274.000

15	Moharram	1437
	29 octobre	2015

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
CHAPITRES		EN DA
	SOUS-SECTION III	
	TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-42	Tribunaux administratifs — Indemnités et allocations diverses	3.168.000
31-43	Tribunaux administratifs — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	2.761.000
	Total de la 1ère partie	5.929.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-43	Tribunaux administratifs — Sécurité sociale	800.000
	Total de la 3ème partie	800.000
	Total du titre III	6.729.000
	Total de la sous-section III	6.729.000
	SOUS-SECTION IV	
	OFFICE CENTRAL DE REPRESSION DE LA CORRUPTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-53	Office central de répression de la corruption — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	3.000.000
	Total de la 1ère partie	3.000.000
	Total du titre III	3.000.000
	Total de la sous-section IV	3.000.000
	Total de la section I	151.321.000

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 57

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II  DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Administration pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses	2.000.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	2.500.000
	Total de la 1ère partie	4.500.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale	500.000
	Total de la 3ème partie	500.000
	Total du titre III	5.000.000
	Total de la sous-section I	5.000.000
	SOUS-SECTION II ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités	
31-32	Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses	397.500.000
31-33	Etablissements pénitentiaires — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	4.000.000
	Total de la 1ère partie	401.500.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale	98.500.000
55 55	Total de la 3ème partie	98.500.000
	Total du titre III	500.000.000
	Total de la sous-section II	500.000.000
	Total de la section II	505.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des	
	sceaux	656.321.000

ETAT ANNEXE « suite »		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES FINANCES	
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.02	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	5.000.000
	Total de la 1ère partie	5.000.000
	6ème Partie	
2 < 02	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (ENI)	7.560.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (ANC)	113.700.000
	Total de la 6ème partie	121.260.000
	Total du titre III	126.260.000
	Total de la sous-section I	126.260.000
	Total de la section I	126.260.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
31-02	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Direction générale de la comptabilité — Indemnités et allocations diverses	5.000.000
31-03	Direction générale de la comptabilité — Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	2.300.000
	Total de la 1ère partie	7.300.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale	1.300.000
	Total de la 3ème partie	1.300.000

ETAT AINNEAE « suite »		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Direction générale de la comptabilité – Frais de fonctionnement du conseil national de la comptabilité	414.000
	Total de la 7ème partie	414.000
	Total du titre III	9.014.000
	Total de la sous-section I	9.014.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Directions régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses	50.000.000
31-13	Directions régionales du Trésor — Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	100.000.000
	Total de la 1ère partie	150.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale	20.000.000
	Total de la 3ème partie	20.000.000
	Total du titre III	170.000.000
	Total de la sous-section II	170.000.000
	Total de la section II	179.014.000
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III  MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses	236.000.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	37.000.000
	Total de la 1ère partie	273.000.000

16

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale	60.000.000
	Total de la 3ème partie	60.000.000
	Total du titre III	333.000.000
	Total de la sous-section I	333.000.000
	Total de la section III	333.000.000
	SECTION IV	
	DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses	9.000.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	8 000 000
	Total de la 1ère partie	8.000.000
		17.000.000
	3ème Partie	
22.02	Personnel — Charges sociales	2 250 000
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale	2.250.000
	Total de la 3ème partie	2.250.000
	Total de la sous-section I	19.250.000
		19.250.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés des impôts – Indemnités et allocations diverses	174.000.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel contractuel – Rémunérations –	177.000.000
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	230.000.000
	Total de la 1ère partie	404.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale	43.500.000
	Total de la 3ème partie	43.500.000
	Total du titre III	447.500.000
	Total de la sous-section II	447.500.000

ETAT ANNEXE « suite »		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers – Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	35.000.000
	Total de la 1ère partie	35.000.000
	Total du titre III	35.000.000
	Total de la sous-section III	35.000.000
	Total de la section IV	501.750.000
	SECTION V	
	DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-03	Direction générale du domaine national – Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.500.000
	Total de la 1ère partie	1.500.000
	Total du titre III	1.500.000
	Total de la sous-section I	1.500.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES  1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-13	Services déconcentrés du domaine national – Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	70.000.000
	Total de la 1ère partie	70.000.000
	Total du titre III  Total de la sous-section II	70.000.000
	Total de la sous-section II	70.000.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
		EN DA
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers – Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	2.000.000
	Total de la 1ère partie	2.000.000
	Total du titre III	2.000.000
	Total de la sous-section III	2.000.000
	Total de la section V	73.500.000
	SECTION VI  DIRECTION GENERALE DU BUDGET  SOUS-SECTION II  DIRECTIONS REGIONALES DU BUDGET  TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-13	Directions régionales du budget — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.000.000
	Total de la 1ère partie	1.000.000
	Total du titre III	1.000.000
	Total de la sous-section II	1.000.000
	SOUS-SECTION III DIRECTIONS DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGETAIRES DE WILAYAS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Directions de la programmation et du suivi budgétaires de wilayas – Indemnités et allocations diverses	2.000.000
31-23	Directions de la programmation et du suivi budgétaires de wilayas – Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	23.000.000
	Total de la 1ère partie	25.000.000

ETAT ANNEXE « suite »		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Directions de la programmation et du suivi budgétaires de wilayas – Sécurité	
	sociale	500.000
	Total de la 3ème partie	500.000
	Total du titre III	25.500.000
	Total de la sous-section III	25.500.000
	Total de la section VI	26.500.000
	SECTION VII	
	INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-03	Inspection générale des finances – Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	2.740.000
	Total de la 1ère partie	2.740.000
	Total du titre III	2.740.000
	Total de la sous-section I	2.740.000
	Total de la section VII	2.740.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances	1.242.764.000
	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	4.926.000
31-03	Administration centrale— Personnel contractuel – Rémunérations –	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	8.044.000
	Total de la 1ère partie	12.970.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale— sécurité sociale	1.232.000
	Total de la 3ème partie	1.232.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale du développement de l'investissement (ANDI)	22 247 000
36-02		22.347.000
	Subventions aux centres de facilitation des petites et moyennes entreprises	6.251.000
36-03	Subvention à l'agence nationale de développement de la PME (AND-PME)	1.584.000
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML)	14.577.000
	Total de la 6ème partie	44.759.000
	Total du titre III	58.961.000
	Total de la sous-section I	58.961.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	9.832.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	29.452.000
	Total de la 1ère partie	39.284.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	2.458.000
	Total de la 3ème partie	2.458.000
	Total du titre III	41.742.000
	Total de la sous-section II	41.742.000
	Total de la section I	100.703.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie et des mines	100.703.000

#### JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 57

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'ENERGIE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	2.393.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	2.548.000
	Total de la 1ère partie	4.941.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	598.000
	Total de la 3ème partie	598.000
	Total du titre III	5.539.000
	Total de la sous-section I	5.539.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	20.222.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	24.213.000
	Total de la 1ère partie	44.435.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	5.056.000
	Total de la 3ème partie	5.056.000
	Total du titre III	49.491.000
	Total de la sous-section II	49.491.000
	Total de la section I	55.030.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie	55.030.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES MOUDJAHIDINE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	5 210 000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations —	5.219.000
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	5.379.000
	Total de la 1ère partie	10,598,000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	1.305.000
	Total de la 3ème partie	1.305.000
	-	
	6ème Partie  Subventions de fonctionnement	
26.01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national	
36-01	d'appareillage des invalides et des victimes de la révolution de libération nationale et des ayants-droit	5.667.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au musée national du Moudjahid	4.315.000
	Total de la 6ème partie	9.982.000
	Total du titre III	21.885.000
	Total de la sous-section I	21.885.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
24.42	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	19.740.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	6.755.000
	Total de la 1ère partie	26.495.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	4.935.000
	Total de la 3ème partie	31.430.000
	Total du titre III	31.430.000
	Total de la sous-section II	31.430.000
	Total de la section I	53.315.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine	53.315.000

	ETAT ANNEXE « suite »	
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU COMMERCE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	2.500.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel – Rémunérations –	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	2.500.000
	Total de la 1ère partie	5.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX)	1.000.000
36-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E.)	12.000.000
	Total de la 6ème partie	13.000.000
	Total du titre III	18.000.000
	Total de la sous-section I	18.000.000
	SOUS-SECTION II	
	DIRECTIONS DE WILAYAS DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21 12	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Directions de wilayas du commerce — Indemnités et allocations diverses	122.000.000
31-13	Directions de wilayas du commerce – Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	4.000.000
	Total de la 1ère partie	126.000.000
	Total du titre III	126.000.000
	Total de la sous-section II	126.000.000

15	Mo	harram	143	
	29	octobre	2015	

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.00	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22 31-23	Directions régionales du commerce — Indemnités et allocations diverses	7.000.000
31-23	Directions régionales du commerce — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	2.000.000
	Total de la 1ère partie	9.000.000
	Total du titre III	9.000.000
	Total de la sous-section III	9.000.000
	Total de la section I	153.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce	153.000.000
	DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT  SECTION I	
	SECTION UNIQUE  SOUS-SECTION I  SERVICES CENTRAUX	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX  TITRE III MOYENS DES SERVICES  1ère Partie	
21.00	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX  TITRE III MOYENS DES SERVICES  1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	0.466.000
31-02	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX  TITRE III MOYENS DES SERVICES  1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités  Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	9.466.000
31-02 31-03	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX  TITRE III MOYENS DES SERVICES  1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	9.466.000 6.007.000
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX  TITRE III MOYENS DES SERVICES  1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités  Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX  TITRE III MOYENS DES SERVICES  lère Partie Personnel — Rémunérations d'activités  Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	6.007.000
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX  TITRE III MOYENS DES SERVICES  1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités  Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	6.007.000
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX  TITRE III MOYENS DES SERVICES  lère Partie Personnel — Rémunérations d'activités  Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	6.007.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie  Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme (ONT).	1.766.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme	1.419.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national d'hôtellerie et de tourisme de Tizi Ouzou	3.036.000
36-04	Administration centrale — Subvention à l'institut national d'hôtellerie et de tourisme de Boussaâda	2.213.000
36-05	Administration centrale — Subvention au centre national de développement des ressources biologiques (CNDRB)	3.000.000
36-06	Administration centrale — Subvention au commissariat national du littoral (CNL)	3.064.000
36-07	Administration centrale — Subvention à l'agence nationale des changements climatiques (ANCC)	1.253.000
	Total de la 6ème partie	15.751.000
	Total du titre III	33.590.000
	Total de la sous-section I	33.590.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	12.000.000
	Total de la 1ère partie	12.000.000
	Total du titre III	12.000.000
	Total de la sous-section II	12.000.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DE L'ENVIRONNEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Services déconcentrés de l'environnement – Indemnités et allocations diverses	8.673.000
31-23	Services déconcentrés de l'environnement — Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	21 (20 000
	sociale	21.609.000
	Total de la 1ère partie	30.282.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Services déconcentrés de l'environnement — Sécurité sociale	2.168.000
	Total de la 3ème partie	2.168.000
	Total du titre III	32.450.000
	Total de la sous-section III	32.450.000
	Total de la section I	78.040.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat	78.040.000
	EX-MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	14.979.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	2.356.000
	Total de la 1ère partie	17.335.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	3.945.000
	Total de la 3ème partie	3.945.000
	6ème Partie  Subventions de fonctionnement	
36-34	Subventions aux centres de formations et de vulgarisation agricoles (CFVA)	1.800.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale (ITCMI, ITGC, ITAFV, ITDAS)	47.677.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS)	15.000.000
36-94	Subvention au commissariat de développement de l'agriculture des régions sahariennes (CDARS)	2.142.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC)	6.163.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV)	17.100.000
	Total de la 6ème partie	89.882.000
	Total du titre III	111.162.000
	Total de la sous-section I	111.162.000
	Total de la section I	111.162.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Direction générale des forêts — Indemnités et allocations diverses	2.178.000
31-03	Direction générale des forêts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	2.010.000
	Total de la 1ère partie	4.188.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale des forêts — Sécurité sociale	545.000
22 32	Total de la 3ème partie	545.000
	Total du titre III	4.733.000
	Total de la sous-section I	4.733.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés des forêts — Indemnités et allocations diverses	132.750.000
31-13	Direction générale des forêts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	52.733.000
	Total de la 1ère partie	185.483.000
	3ème Partie	103.103.000
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale	22 100 000
55 15	Total de la 3ème partie	33.188.000
		33.100.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-12	Services déconcentrés des forêts — Entretien des forêts	70.808.000
	Total de la 5ème partie	70.808.000
		70.000.000
	7ème Partie	
37-11	Dépenses diverses  Services déconcentrés des forêts — Lutte contre les feux de forêts	83.790.000
51-11	Total de la 7ème partie	83.790.000
	Total du titre III	373.269.000
	Total de la sous-section II	373.269.000
	Total de la section II	378.002.000
	Total des crédits ouverts à l'ex-ministre de l'agriculture et du	
	développement rural	489.164.000

15 Moharram	1437
29 octobre	2015

	ETAT ANNEXE « suite »	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	EX-MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	2.495.000
	Total de la 1ère partie	2.495.000
	6ème Partie  Subventions de fonctionnement	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêche et d'aquaculture (E.F.T.P.A)	7.732.000
36-06	Subvention à l'institut national supérieur de pêche et de l'aquaculture (INSPA).	3.298.000
36-07	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran	1.539.000
36-08	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo	1.400.000
36-09	Subvention au laboratoire national de contrôle et d'analyse des produits de la pêche et de l'aquaculture et de la salubrité des milieux	440.000
	Total de la 6ème partie	14.409.000
	Total du titre III	16.904.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie  Action économique — Encouragements et interventions	
44-03	Contribution au centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA)	21.013.000
	Total de la 4ème partie	21.013.000
	Total du titre IV	21.013.000
	Total de la sous-section I	37.917.000
	Total de la section I	37.917.000
	Total des crédits ouverts à l'ex-ministre de la pêche et des ressources halieutiques	37.917.000

	ETAT ANNEXE « suite »	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES TRANSPORTS	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	2.748.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	2.557.500
	Total de la 1ère partie	5.305.500
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	687.000
	Total de la 3ème partie	687.000
	Total du titre III	5.992.500
	Total de la sous-section I	5.992.500
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	19.941.600
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	13.264.500
	Total de la 1ère partie	33.206.100
	3ème Partie	
22 12	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	4.984.400
	Total de la 3ème partie	4.984.400
	Total do la saus saction II	38.190.500
	Total de la sous-section II	38.190.500
	Total de la section I  Total des crédits ouverts au ministre des transports	44.183.000
	Total des credits ouverts au ministre des transports	44.183.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	7.495.200
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	7.495.200 3.154.500
	Total de la 1ère partie	10.649.700
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	1.873.800
	Total de la 3ème partie	1.873.800
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-35	Subventions aux instituts de formation des fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale (I.N.F.F.S.E.N.)	23.598.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnnement des personnels de l'éducation (INFP)	3.342.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (INRE)	2.554.500
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA)	7.375.500
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD)	19.041.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (CAMEMD)	7.080.000
36-58	Subvention à l'office national des examen et concours (ONEC)	14.371.500
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP)	3.316.500
36-60	Subvention à l'observatoire national de l'éducation et de la formation	1.453.500
36-61	Subvention au centre national pédagogique et l'inguistique pour l'enseignement de Tamazight	1.245.000
36-62	Subvention au centre national d'intégration des innovations pédagogiques et de développement des technologies de l'information et de la communication en éducation	1.701.000
	Total de la 6ème partie	85.078.500
	Total du titre III	97.602.000
	Total de la sous-section I	97.602.000

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 57

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	75.873.748
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel – Rémunérations, prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	18.385.315
	Total de la 1ère partie	94.259.063
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	18.968.437
	Total de la 3ème partie	18.968.437
	Total du titre III	113.227.500
	Total de la sous-section II	113.227.500
	SOUS-SECTION III ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses	1.447.762.192
31-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental – Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.944.867.260
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique – Indemnités et allocations diverses	72.024.858
31-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	
	Total de la 1ère partie	1.944.569.428
	3ème Partie	5.409.223.738
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale	361.940.548
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale	18.006.214
	Total de la 3ème partie	379.946.762
	Total du titre III	5.789.170.500
	Total de la sous-section III	5.789.170.500
	Total de la section I	6.000.000.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de l'éducation nationale	6.000.000.000

ETAT ANNEXE « suite »		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III  MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale— Indemnités et allocations diverses	2.254.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	2.716.000
	Total de la 1ère partie	4.970.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	563.000
	Total de la 3ème partie	563.000
	Total du titre III	5.533.000
	Total de la sous-section I	5.533.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Services déconcentrés de l'emploi – Indemnités et allocations diverses	11.110.000
31-23	Services déconcentrés de l'emploi – Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	10.439.000
	Total de la 1ère partie	21.549.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale	2.778.000
	Total de la 3ème partie	2.778.000
	Total du titre III	24.327.000
	Total de la sous-section II	24.327.000
	Total de la section I	29.000.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II	
	INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie	
21.22	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Indemnités et allocations diverses	523.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	• (1.000
		261.000
	Total de la 1ère partie	784.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	131.000
	Total de la 3ème partie	131.000
	Total du titre III	915.000
	Total de la sous-section I	915.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail – Indemnités et allocations diverses	13.116.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail – Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations	
	de sécurité sociale	22.830.000
	Total de la 1ère partie	35.946.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	3.279.000
	Total de la 3ème partie	3.279.000
	Total du titre III	39.225.000
	Total de la sous-section II	39.225.000
	Total de la section II	40.140.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale	70.000.000

ETAT ANNEXE « suite »		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINSTERE DE LA CULTURE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	4.100.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	6.400.000
	Total de la 1ère partie	10.500.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	1.100.000
	Total de la 3ème partie	1.100.000
36-01	6ème Partie  Subventions de fonctionnement  Subvention à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de	
	formation musicale	25.500.000
36-02	Subvention à la bibliothèque nationale d'Algérie	9.000.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel	2.600.000
36-05	Subvention à l'école supérieure et aux écoles régionales des beaux-arts	16.000.000
36-06	Subvention au Palais de la culture Moufdi Zakaria	6.900.000
36-08	Subvention à l'office national du Parc culturel d'Ahaggar	18.000.000
36-09	Subvention à l'office national du Parc culturel du Tassili	7.000.000
36-10	Subventions aux musées nationaux	30.000.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture	96.000.000
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie	11.000.000
36-14	Subvention à l'office de la protection et de la promotion de la vallée du M'Zab	1.000.000
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs	2.900.000
36-17	Subvention au centre national des manuscrits	2.700.000
36-19	Subventions aux bibliothèques principales de lecture publique	90.000.000
36-20	Subvention à l'office du parc national de Touat Gourara Tidilkelt	3.000.000
36-21	Subvention à l'office national du parc culturel de l'Atlas saharien	3.700.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
36-22	Subvention à l'office national du parc culturel de Tindouf	7.200.000
36-23	Subvention au centre national du livre	700.000
36-24	Subvention à l'école nationale de conservation et de restauration des biens culturels	700.000
36-25	Subvention à l'agence nationale des secteurs sauvegardés	1.100.000
36-26	Subvention au centre d'interprétation à caractère muséal du costume algérien traditionnel et des traditions populaires à l'occasion de la célébration des fêtes et des cérémonies musulmanes	2.000.000
36-27	Subvention au Palais de la culture « IMAMA »	2.300.000
36-28	Subvention au centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre	1.500.000
36-29	Subvention au Palais de la culture de Skikda	3.200.000
	Total de la 6ème partie	344.000.000
	Total du titre III	355.600.000
	Total de la sous-section I	355.600.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat – Indemnités et allocations diverses	16.400.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat – Personnel contractuel – Rémunérations – Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	23.900.000
	Total de la 1ère partie	40.300.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	4.100.000
	Total de la 3ème partie	4.100.000
	Total du titre III	44.400.000
	Total de la sous-section II	44.400.000
	Total de la section I	400.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la culture	400.000.000

ETAT ANNEXE « suite »		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
31-02	Personnel — Rémunérations d'activités  Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	2 0 6 0 0 0 0
31-03		2.969.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel – Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	3.094.000
	Total de la 1ère partie	6.063.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	742.000
33-03	Total de la 3ème partie	742.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-08	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Birkhadem	8.548.000
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine	3.543.000
36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran	4.785.000
	Total de la 6ème partie	16.876.000
	Total du titre III	23.681.000
	Total de la sous-section I	23.681.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	16.085.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat – Personnel contractuel – Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	17.079.000
	Total de la 1ère partie	33.164.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	4.021.000
	Total de la 3ème partie	4.021.000
	Total du titre III	37.185.000
	Total de la sous-section II	37.185.000
	Total de la section I	60.866.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme	60.866.000

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
HAPITRES	LIBELLES	EN DA
	MINISTERE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale —Indemnités et allocations diverses	2.002.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.250.000
	Total de la 1ère partie	3.252.000
	Total du titre III	3.252.000
	Total de la sous-section I	3.252.000
	Total de la section I	3.252.000
	Total des crédits ouverts au ministre des relations avec le Parlement	3.252.000
	MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	SERVICES CENTRAUX	
	SERVICES CENTRAUX TITRE III	
	SERVICES CENTRAUX  TITRE III  MOYENS DES SERVICES	
31-02	SERVICES CENTRAUX  TITRE III  MOYENS DES SERVICES  1ère Partie	5.532.000
31-02 31-03	SERVICES CENTRAUX  TITRE III  MOYENS DES SERVICES  1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités	5.532.000 4.341.000
	SERVICES CENTRAUX  TITRE III  MOYENS DES SERVICES  1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités  Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	
	SERVICES CENTRAUX  TITRE III  MOYENS DES SERVICES  1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités  Administration centrale— Indemnités et allocations diverses	4.341.000
	SERVICES CENTRAUX  TITRE III  MOYENS DES SERVICES  1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités  Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	4.341.000
	SERVICES CENTRAUX  TITRE III  MOYENS DES SERVICES  1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités  Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	4.341.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'institut national de la santé publique (INSP)	6.500.000
36-04	Subvention à l'école nationale de management et de l'administration de la santé publique (ENMAS)	7.600.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP)	4.500.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang (ANS)	10.500.000
36-07	Subvention à l'agence national pédagogique de la formation paramédicale (INPFP)	3.900.000
36-08	Subvention au centre national de la pharmacovigilence et de matériovigilence (CNPM)	1.800.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie (CNT)	2.100.000
36-10	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure paramédicale (INFSPM)	76.000.000
36-11	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure des sages-femmes (INFSSF)	9.800.000
36-12	Subventions aux instituts de formation paramédicale (IFPM)	12.200.000
36-13	Subvention à l'école de formation paramédicale de Laghouat	3.200.000
	Total de la 6ème partie	138.100.000
	Total du titre III	149.520.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale – Assistance et solidarité	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des établissements publics hospitaliers, des établissements publics de santé de proximité, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo-universitaires	5.288.613.000
	Total de la 6ème partie	5.288.613.000
	Total du titre IV	5.288.613.000
	Total de la sous-section I	5.438.133.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE IV	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel – Rémunération d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	24.893.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel – Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	30.750.000
	Total de la 1ère partie	55.643.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	6.224.000
	Total de la 3ème partie	6.224.000
	Total du titre III	61.867.000
	Total de la sous-section II	61.867.000
	Total de la section I	5.500.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	5.500.000.000
	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	14.958.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	5.683.000
	Total de la 1ère partie	20.641.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	3.739.000
	Total de la 3ème partie	3.739.000
	6ème Partie  Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (INFS) de sport et de jeunesse	14.226.000
36-02	Subvention au lycée sportif national de Draria	8.080.000
36-03	Subvention au centre national de médecine du sport	1.099.000
	Subventions aux centres de regroupement et de préparation des talents et de	
36-05 36-06	l'élite sportive	1.962.000
36-06 36-07	Subventions aux écoles sportives nationales et régionales spécialisées	9.669.000
36-07 36-21	Subvention à l'école supérieure en sciences et technologie du sport	7.767.000
	Subventions aux offices des établissements de jeunes de wilayas (ODEJ)	420.836.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilayas (OPOW)	261.789.000
	Total de la 6ème partie	725.428.000
	Total du titre III	749.808.000
	Total de la sous-section I	749.808.000

ETAT ANNEAE « Suite »		
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12		
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	202.291.000
31 13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel – Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	103.579.000
	Total de la 1ère partie	305.870.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	44.322.000
	Total de la 3ème partie	44.322.000
	Total du titre III	350.192.000
	Total de la sous-section II	350.192.000
	Total de la section I	1.100.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des	
	sports	1.100.000.000
	MINISTERE DE LA COMMUNICATION	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III  MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	961.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	2.518.000
	Total de la 1ère partie	3.479.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	240.000
33-03	Total de la 3ème partie	240.000
	Total du titre III	3.719.000
	Total de la sous-section I	3.719.000
	Total de la section I	3.719.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la communication	3.719.000
	1	I

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 57

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	2.365.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	5.574.000
	Total de la 1ère partie	7.939.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	592.000
	Total de la 3ème partie	592.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication d'Alger	3.081.000
	Total de la 6ème partie	3.081.000
	Total du titre III	11.612.000
	Total de la sous-section I	11.612.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	16.019.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	22.917.000
	Total de la 1ère partie	38.936.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	4.005.000
	Total de la 3ème partie	4.005.000
	Total du titre III	42.941.000
	Total de la sous-section II	42.941.000
	Total de la section I	54.553.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	54.553.000

Décret exécutif n° 15-275 du 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015 modifiant la répartition par secteur des dépenses d'équipement de l'Etat pour 2015.

Le Premier ministre.

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu l'ordonnance n° 15-01 du 7 Chaoual 1436 correspondant au 23 juillet 2015 portant loi de finances complémentaire pour 2015 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 98-227 du 19 Rabie El Aouel 1419 correspondant au 13 juillet 1998, modifié et complété, relatif aux dépenses d'équipement de l'Etat;

Après approbation du Président de la République ;

#### Décrète :

Article 1er. — Il est annulé, sur 2015, un crédit de paiement de soixante dix milliards de dinars (70.000.000.000 DA) applicable aux dépenses à caractère définitif (prévus par l'ordonnance n° 15-01 du 7 Chaoual 1436 correspondant au 23 juillet 2015 portant loi de finances complémentaire pour 2015) conformément au tableau "A" annexé au présent décret.

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2015, un crédit de paiement de soixante dix milliards de dinars (70.000.000.000 DA) applicable aux dépenses à caractère définitif (prévus par l'ordonnance n° 15-01 du 7 Chaoual 1436 correspondant au 23 juillet 2015 portant loi de finances complémentaire pour 2015) conformément au tableau "B" annexé au présent décret.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015.

Abdelmalek SELLAL.

## Tableau "A" concours définitifs

En milliers de DA

SECTEUR	C.P ANNULES
Programme complémentaire au profit des wilayas	70.000.000
Total	70.000.000

### Tableau "B" concours définitifs

En milliers de DA

SECTEUR	C.P OUVERTS
Soutien à l'accès à l'habitat	70.000.000
Total	70.000.000

Décret exécutif n° 15-276 du 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère des ressources en eau et de l'environnement.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu l'ordonnance n° 15-01 du 7 Chaoual 1436 correspondant au 23 juilet 2015 portant loi de finances complémentaire pour 2015 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 15-221 du 2 Dhou El Kaâda 1436 correspondant au 17 août 2015 portant répartition des crédits ouverts au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances complémentaire pour 2015, au ministre des ressources en eau et de l'environnement;

Après approbation du Président de la République ;

### Décrète :

Article 1er. — Il est annulé, sur l'exercice 2015, un crédit d'un montant de quatre millions cinq cent trente-quatre mille six cent vingt-cinq dinars (4.534.625 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère des ressources en eau et de l'environnement et au chapitre n° 37-06 intitulé « Administration centrale — Protection des sites stratégiques — Dotation à verser à l'Algérienne des eaux ».

Art. 2. — Il est ouvert, sur l'exercice 2015, un crédit d'un montant de quatre millions cinq cent trente-quatre mille six cent vingt-cinq dinars (4.534.625 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère des ressources en eau et de l'environnement et aux chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret.

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre des ressources en eau et de l'environnement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015.

Abdelmalek SELLAL.

### ETAT « ANNEXE »

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	lère partie  Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	3.500.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations	100.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	27.700
	Total de la 1ère partie	3.627.700
	3ème Partie	
	Personnel - Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Securité sociale	906.925
	Total de la 3ème partie	906.925
	Total du titre III	4.534.625
	Total de la sous-section I	4.534.625
	Total de la section I	4.534.625
	Total des crédits ouverts.	4.534.625

Décret exécutif n° 15-277 du 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu l'ordonnance n° 15-01 du 7 Chaoual 1436 correspondant au 23 juillet 2015 portant loi de finances complémentaire pour 2015 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 15-222 du 2 Dhou El Kaada 1436 correspondant au 17 août 2015 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2015 au ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville ;

Après approbation du Président de la République ;

#### Décrète :

Article 1er. — Il est annulé sur 2015, un crédit d'un montant de dix millions de dinars (10.000.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville et au chapitre n° 34-01 « Administration centrale – Remboursement de frais ».

Art. 2. — Il est ouvert sur 2015, un crédit d'un montant de dix millions de dinars (10.000.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville et au chapitre n° 34-12 « Services déconcentrés du logement – Matériel et mobilier ».

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015.

Abdelmalek SELLAL.

Décret exécutif n° 15-278 du 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 14-10 du 8 Rabie El Aouel 1436 correspondant au 30 décembre 2014 portant loi de finances pour 2015 ;

Vu l'ordonnance n° 15-01 du 7 Chaoual 1436 correspondant au 23 juillet 2014 portant loi de finances complémentaire pour 2015 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 15-224 du 2 Dhou El Kaâda 1436 correspondant au 17 août 2015 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2015, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale ;

Après approbation du Président de la République ;

#### Décrète:

Article 1er. — Il est annulé sur 2015, un crédit de dix millions trois cent cinquante quatre mille dinars (10.354.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et aux chapitres énumérés à l'état « A » annexé au présent décret.

Art. 2. — Il est ouvert sur 2015, un crédit de dix millions trois cent cinquante quatre mille dinars (10.354.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et aux chapitres énumérés à l'état « B » annexé au présent décret.

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 8 Moharram 1437 correspondant au 22 octobre 2015.

Abdelmalek SELLAL.

### ETAT «A»

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS ANNULES EN DA
	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses	10.000.000
	Total de la 1ère partie	10.000.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés de l'emploi — Remboursement de frais	354.000
	Total de la 4ème partie	354.000
	Total du titre III	10.354.000
	Total de la sous-section II	10.354.000
	Total de la section I	10.354.000
	Total des crédits annulés	10.354.000

### ETAT «B»

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE	
	SECTION I  ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Traitement d'activité	10.000.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	10.000.000
34-24	Services déconcentrés de l'emploi — Charges annexes	354.000
	Total de la 4ème partie	354.000
	Total du titre III	10.354.000
	Total de la sous-section II	10.354.000
	Total de la section I	10.354.000
	Total des crédits ouverts	10.354.000

# **DECISIONS INDIVIDUELLES**

Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 mettant fin aux fonctions de directeurs du logement de wilayas.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, il est mis fin aux fonctions de directeurs du logement aux wilayas suivantes, exercées par MM. :

- Abdelhakim Khellaf, à la wilaya de Tiaret;
- Lamri Boutahar, à la wilaya de Guelma;
- Mohamed Abbassi, à la wilaya d'El Tarf;
- Saïd Selmani, à la wilaya de Boumerdès, admis à la retraite.

Décrets présidentiels du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 mettant fin aux fonctions de directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de wilayas.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, il est mis fin aux fonctions de directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction aux wilayas suivantes, exercées par Mme et M.:

- Mohamed Amin Maiz Hadj Ahmed, à la wilaya de Annaba;
  - Naïma Rachedi, à la wilaya de Tipaza ;

appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction à la wilaya d'El Bayadh, exercées par M. Ameur Belam.

**----**★**---**-

Décrets présidentiels du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 mettant fin aux fonctions de directeurs des équipements publics de wilayas.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, il est mis fin aux fonctions de directeur des équipements publics à la wilaya de Chlef, exercées par M. Aly Djinah Asnouni.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, il est mis fin aux fonctions de directeur des équipements publics à la wilaya de Bouira, exercées par M. Mohamed Belhadi.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, il est mis fin aux fonctions de directeur des équipements publics à la wilaya d'Alger, exercées par M. Badreddine Deffous, admis à la retraite.

Décrets présidentiels du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 mettant fin aux fonctions de directeurs généraux des offices de promotion et de gestion immobilières de wilayas.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, il est mis fin aux fonctions de directeurs généraux des offices de promotion et de gestion immobilières aux wilayas, exercées par MM.:

- Djamel Benbada, à Béchar ;
- Karim Fellag Chebra, à Djelfa;
- Kamel Mohamed Ben Ali, à Souk-Ahras;

appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, il est mis fin aux fonctions de directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilières à Oum El Bouaghi, exercées par M. Kamal Bitout.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, il est mis fin aux fonctions de directeurs généraux des offices de promotion et de gestion immobilières aux wilayas suivantes, exercées par MM. :

- Mosbah Rabehi, à Alger (Bir Mourad Raïs);
- Mohammed Saber, à Mostaganem;

appelés à exercer d'autres fonctions.

Décret présidentiel du 15 Moharram 1437 correspondant au 29 octobre 2015 portant nomination du représentant de la présidence de la République au sein du comité directeur de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication.

Par décret présidentiel du 15 Moharram 1437 correspondant au 29 octobre 2015, M. Hocine Ait Chalal, est nommé représentant de la présidence de la République au sein du comité directeur de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication.

Décret présidentiel du 15 Moharram 1437 correspondant au 29 octobre 2015 portant nomination du représentant du ministère de la défense nationale au sein du comité directeur de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication.

Par décret présidentiel du 15 Moharram 1437 correspondant au 29 octobre 2015, le général Mohamed Lahmeri, est nommé représentant du ministère de la défense nationale au sein du comité directeur de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication.

Décret présidentiel du 15 Moharram 1437 correspondant au 29 octobre 2015 portant nomination du directeur général de la direction générale de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication.

Par décret présidentiel du 15 Moharram 1437 correspondant au 29 octobre 2015, M. Abdelkader Sadoune, est nommé directeur général de la direction générale de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication.

**---**-★----

Décrets présidentiels du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination au ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, sont nommés au ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Mme et M. :

- Naïma Rachedi, directrice d'études à la direction générale de l'urbanisme et de l'architecture;
- Mohamed Amin Maiz Hadj Ahmed, directeur de l'urbanisme.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, sont nommées sous-directrices au ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Mme et Melle :

- Nachida Belheouane, sous-directrice de la réglementation;
- Nabila Chibane, sous-directrice de la coordination intersectorielle des programmes de la politique de la ville.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, M. Redha Bouarioua est nommé sous-directeur de la recherche et de la réglementation technique de la construction au ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, M. Brahim Ouzane est nommé sous-directeur des moyens généraux au ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville.

---<del>\*</del>----

Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination de la directrice générale du centre national d'ingénierie de la construction.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, Melle Malika Oulhassi est nommée directrice générale du centre national d'ingénierie de la construction.

Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination de la directrice générale de l'organisme de la ville nouvelle de Bouinan.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, Mme Leïla-Zina El Berrichi est nommée directrice générale de l'organisme de la ville nouvelle de Bouinan.

---<del>\*</del>----

Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination du directeur général de l'établissement d'aménagement de la ville de Draâ Errich.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, M. Rachid Bouguedah est nommé directeur général de l'établissement d'aménagement de la ville de Draâ Errich.

Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination du directeur des équipements publics à la wilaya de Tindouf.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, M. Belkhir Houari est nommé directeur des équipements publics à la wilaya de Tindouf.

Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination du directeur du logement à la wilaya de Tamenghasset.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, M. Mohamed Toaiba est nommé directeur du logement à la wilaya de Tamenghasset.

Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction à la wilaya de Naâma.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, M. Noureddine Baazouzi est nommé directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction à la wilaya de Naâma.

Décrets présidentiels du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015 portant nomination de directeurs généraux des offices de promotion et de gestion immobilières de wilayas.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, sont nommés directeurs généraux des offices de promotion et de gestion immobilières aux wilayas suivantes, MM.:

- Kamel Mohamed Ben Ali, à Oum El Bouaghi;
- Mohamed Haddad, à Djelfa ;
- Karim Fellag Chebra, à Médéa ;
- Djamel Benbada, à Illizi.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, sont nommés directeurs généraux des offices de promotion et de gestion immobilières aux wilayas suivantes, MM.:

- Mohammed Chérif Laoun, à Alger (Bir Mourad Raïs) ;
  - Mosbah Rabehi, à Mostaganem.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 30 septembre 2015, M. Abdelkrim Khimoum est nommé directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilières à la wilaya de Tissemsilt.

# ARRETES, DECISIONS ET AVIS

#### MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

Arrêté du 12 Ramadhan 1436 correspondant au 29 juin 2015 modifiant l'arrêté du 16 Chaâbane 1434 correspondant au 25 juin 2013 portant désignation des membres de la commission du prix national de l'innovation pour les petites et moyennes entreprises.

Par arrêté du 12 Ramadhan 1436 correspondant au 29 juin 2015, la liste nominative des membres de la commission du prix national de l'innovation pour les petites et moyennes entreprises, fixée par l'arrêté du 16 Chaâbane 1434 correspondant au 25 juin 2013 portant désignation des membres de la commission du prix national de l'innovation pour les petites et moyennes entreprises, est modifiée comme suit :

- Ahmed Boubakeur, professeur et chercheur, président, en remplacement de M. Djaâfer Ben Achour ;
- Kamel Boudissa, en remplacement de Mme. Ganima Saidani, représentante du ministre de l'industrie et des mines;
- Rabie El Bekaie, en remplacement de Mme. Benchaâbane Fatiha, représentante du ministre des finances :
- Feryel Souami, en remplacement de Mme. Kenza Houmel, représentante du ministre de l'enseignement supérieur et de la rechercher scientifique ;
- Abdelhamid Kaâbeche, en replacement de M. Abderrahmane Abdou, chercheur.

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

Arrêté du 21 Chaoual 1436 correspondant au 6 août 2015 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'office national de développement des élevages équins et camelins.

Par arrêté du 21 Chaoual 1436 correspondant au 6 août 2015 les membres dont les noms suivent sont désignées en application des dispositions de l'article 11 du décret exécutif n° 02-150 du 26 Safar 1423 correspondant au 9 mai 2002 portant réaménagement des statuts de l'office national de développement des élevages équins et changement de sa dénomination, membres du conseil d'administration de l'office national de développement des élevages équins et camelins, pour une période de trois (3) mois :

- Mohamed Abdelhafid Henni, représentant du ministre de l'agriculture, du développement rural et de la péche, président ;
- Mohamed Nacer Merabet, représentant du ministre de la défense nationale ;
- Omar Kharoubi, représentant du ministre des finances;
- Djamel Bensid, représentant du ministre de la jeunesse et des sports;
- Abdelkader Hadir, représentant du ministre de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat;
- Ahmed Chawki El Karim Boughalem, directeur des services vétérinaires;
- Bachir Amara, président de l'association nationale des éleveurs de la wilaya de Saïda;
- Hasnaoui Houam, président de l'association nationale des éleveurs de la wilaya de Tébessa;
- Abderahmane Chetih, président de l'association nationale des éleveurs de la wilaya de Laghouat;
- Mohamed Tayeb Rititi, directeur général de la société des courses hippiques et du pari mutuel ;
- Allaoua Bouchemal, directeur général du centre national d'insémination artificielle et de l'amélioration génétique ;
- Mohamed Zoubir, Metidji, président de la fédération équestre algérienne;
- Brahim Damerna, représentant des éleveurs de camelins de la wilaya de Tamenghasset;
- Chouaib Guerrout, représentant des éleveurs de camelins de la wilaya d'Adrar;
- Mouloud Djamaâ, représentant des éleveurs de camelins de la wilaya de Tindouf;
- Mensour Benmansour, représentant des éleveurs de camelins de la wilaya de Ouargla;
- Laâdjel Doubi Bounoua, représentant du président de la chambre nationale de l'agriculture.